

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

SREP/SC.6/7
26 octobre 2011

Réunion du Sous-comité du SREP
Washington, D.C.
1^{er} novembre 2011

Point 7 de l'ordre du jour

PLAN D'INVESTISSEMENT

POUR LE MALI

Projet de décision du Sous-comité du SREP

Le Sous-comité du SREP, ayant examiné le document SREP/SC.6/7, *Plan d'investissement pour le Mali*,

- a) approuve le plan d'investissement en tant que cadre pour affiner les projets envisagés, et prend note du financement demandé d'un montant de 40 millions de dollars de ressources du SREP au titre de l'allocation initiale adoptée pour le Mali. Le Sous-comité prie le Gouvernement malien de prendre en considération, dans la suite de la préparation des projets, les observations communiquées par les membres du Sous-comité avant le 15 novembre 2011 ;
- b) confirme sa décision relative à l'allocation des ressources, adoptée à sa réunion de novembre 2010, qui prévoit que tous les montants des allocations sont fournis à titre indicatif à des fins de planification et que les financements seront approuvés sur la base de la qualité des projets et des plans d'investissement. La limite supérieure de la fourchette de financement adoptée pour le Mali lors de l'allocation initiale s'élève à 40 millions de dollars de ressources du SREP ;
- c) il confirme en outre qu'une réserve a été créée sur la base des promesses de contribution au SREP telles que comptabilisées en novembre 2010, et qu'il décidera des montants alloués sur la réserve aux projets proposés dans les plans d'investissement une fois que les plans d'investissement des six pays pilotes auront été approuvés et que le Sous-comité aura adopté les critères d'allocation des fonds de la réserve ;
- d) approuve un financement total par le SREP de 2,96 millions de dollars à titre de dons pour la préparation des projets suivants prévus dans le plan d'investissement :
 - i. 990 000 dollars pour le projet « *Production indépendante d'électricité solaire photovoltaïque* » (BAD) ;
 - ii. 500 000 dollars pour le projet « *Systèmes hybrides pour l'électrification des zones rurales* » (Banque mondiale).
 - iii. 1 470 000 dollars pour le projet « *Développement de micro et mini-centrales hydroélectriques (PDM-Hydro)* » et pour les activités préparatoires liées au Mécanisme de coordination stratégique du SREP (BAD).